Formation Mise en Place du CSE — Réussir la Création de votre Comité Social et Économique

REF : CSE.108 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

Durée	Effectif	Niveau	Modalité
14h	1-10	Débutant	Présentiel

Objectif de la formation

Cette formation de 2 jours accompagne les entreprises et leurs représentants dans la création de leur Comité Social et Économique. Issue des ordonnances du 22 septembre 2017, l'instance unique remplace les anciennes représentations du personnel et obéit à des règles précises de constitution. Les participants apprennent à structurer l'architecture du CSE, à négocier le protocole d'accord préélectoral, à organiser les élections professionnelles, à bâtir les accords de dialogue social et à lancer concrètement le fonctionnement du comité. Dispensée à Bordeaux et en Gironde par FJ Prévention, certifié Qualiopi.

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Comprendre l'architecture du CSE issue des ordonnances de 2017 et le rôle de chaque acteur
- Négocier le protocole d'accord préélectoral et sécuriser l'organisation des élections professionnelles
- Construire les accords de dialogue social : nombre d'élus, commissions, moyens et durée du mandat
- Mettre en place la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE) et l'agenda social
- Lancer le fonctionnement du comité : règlement intérieur, budgets et communication aux salariés

Public cible

- Dirigeants et responsables RH préparant la création du CSE
- Membres du futur CSE et candidats aux élections professionnelles
- Présidents du comité et représentants de la direction
- Anciens élus de CE, DP ou CHSCT découvrant l'instance fusionnée

Prérequis

- Préparer la mise en place ou le renouvellement d'un CSE dans son entreprise
- Aucune connaissance juridique préalable requise

Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Architecture du CSE et organisation des élections

Le CSE après les ordonnances de 2017

- Ordonnance du 22 septembre 2017 : instauration de l'instance unique
- La triple mission du comité reprise des anciens CE, DP et CHSCT
- Composition de l'instance et modalités de fonctionnement selon l'effectif
- Atouts et points de vigilance du CSE pour l'entreprise et les salariés

L'accord collectif de dialogue social

- Détermination du nombre d'élus et statut des suppléants
- Configuration de l'instance : par établissement, géographique ou par métiers
- CSE central, CSE d'établissement et commissions SSCT
- Moyens supplémentaires des élus, recours aux experts et durée du mandat

Le protocole d'accord préélectoral

- Négociation avec les organisations syndicales : partenaires et déroulement
- Clauses obligatoires, facultatives et interdites du protocole
- Collèges électoraux et répartition des sièges
- Modalités du scrutin : vote par correspondance, électronique, équipes successives

Jour 2 : Démarrage et fonctionnement du comité

L'agenda social et les consultations

- Informations et consultations récurrentes du CSE
- Mise en place de la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)
- Les trois grandes consultations annuelles obligatoires
- Organisation des réunions, ressources et recours aux expertises

Budgets et règlement intérieur

- Budget de fonctionnement et budget des activités sociales et culturelles
- Construction du règlement intérieur du comité
- Renforcement du bureau et obligations comptables
- Commissions obligatoires et rapport sur les activités sociales

Communiquer et installer le dialogue social

- Informer les salariés : panneaux d'affichage, intranet, messagerie
- Droits et protection des membres du comité
- Prévention du délit d'entrave dès la mise en place
- Bonnes pratiques pour un démarrage de mandat serein

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de formation CSE projeté et remis
- Livret stagiaire sur la mise en place du comité
- Modèles de documents : protocole d'accord préélectoral, accord de dialogue social, règlement intérieur

Méthodes

- Apports juridiques actualisés illustrés par des cas concrets
- Atelier pratique de rédaction du protocole préélectoral
- Simulation des étapes du processus électoral
- Échanges et partage d'expériences entre participants

Matériel requis

- Salle dédiée équipée
- Paperboard et vidéoprojecteur
- Études de cas adaptées à la création d'un CSE

Dispositif de suivi

Avant la formation

- Convocation et programme détaillé
- Questionnaire de positionnement initial

Pendant la formation

- Feuilles de présence émargées
- Évaluations formatives régulières
- Questionnaire de validation des acquis

Après la formation

- Évaluation de la formation à chaud et à froid
- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation
- Accompagnement téléphonique post-formation (30 jours)

Équipe pédagogique

Sophie M. - Juriste en droit social — Formatrice CSE/CSSCT agréée DREETS

Titulaire d'un Master II de droit social, Sophie accompagne la mise en place et le renouvellement des CSE depuis 9 ans. Elle intervient auprès des entreprises girondines de 11 à 300 salariés — domaines viticoles, PME du BTP, logistique, services — avec une pédagogie fondée sur des cas concrets : protocoles préélectoraux, accords de dialogue social, organisation des élections et démarrage des budgets.

Parcours d'accès à la formation

1	2	3	4	5
Demande de devis	**Envoi du devis**	**Convention**	**Convocations**	**Formation**
Formulaire, mail ou téléphone	Proposition commerciale	Signature du contrat	Infos pratiques	Début de session

Indicateurs de résultats

Stagiaires formés	Satisfaction	Taux réussite	Délai accès
6+	9.5/10	100%	14 jours

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation